

جريدة ورقية متخصصة في الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية على مدار الساعة

Le temps

Du Maroc

JOURNAL QUOTIDIEN SPÉCIALISÉ DANS LES ANNONCES JURIDIQUES, JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES 24H/24

الإعلانات

القانونية والقضائية والإدارية
وطلبات العروض

ANNONCES LEGALES, JURIDIQUE,
JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES

C'est le temps de
publier vos annonces
légales et recevez votre
journal au Maroc

Vendredi 03 Juillet 2026

N°: 117

أخبار

Le temps

Du Maroc

+212 (0) 6.90.15.91.97

+212 (0) 8.08.58.39.69

77 Rue Mohamed Smiha Etage 10^{ème}
N° 57-20 250 Casablanca -Maroc

www.lequipemedia.ma

letempsdemaroc@gmail.com



Journal quotidien spécialisé dans les annonces légales judiciaires sur tout le Maroc

Directeur de Publication : Mr. HICHAM BEN RADA - Dossier de Presse N° 27/2023 ص - ISSN: 3009-5182 - N° DE DEPOT : 2023PE0040

الحصاد



جلالة الملك يهنئ رئيس جمهورية جيبوتي
بمناسبة احتفال بلاده بعيد استقلالها



معلومات الديستي تطيح بـ 6 جزائريين مبحوث عنهم
بموجب نشرة حمراء لـ "الأنتربول"

مداهمة أمنية تسقط مشتبهاً فيهم داخل منزل
يُستغل للدعارة والفساد بحية البركة بالدار البيضاء

جلالة الملك يهنئ رئيس جمهورية جيبوتي بمناسبة احتفال بلاده بعيد استقلالها

بعث صاحب الجلالة الملك محمد السادس برقية تهنئة إلى رئيس جمهورية جيبوتي، فخامة السيد إسماعيل عمر جليه، وذلك بمناسبة احتفال بلاده بعيد استقلالها. وأعرب جلالة الملك، في هذه البرقية، عن تهانئه الحارة، مقرونة بتمنياته للرئيس عمر جليه بموفور الصحة والرخاء والأزدهار. ومما جاء في برقية جلالة الملك "ولا يفوتني في غمرة هذه المناسبة أن أئوه بقوة علاقات الأخوة والتعاون التي تجمع بلدينا، والتي نسعى سويا إلى تعزيزها أكثر فأكثر لما فيه مصلحة شعبينا الشقيقين".



توقيف

معلومات الديستي تطيح بـ 6 جزائريين مبحوث عنهم بموجب نشرة حمراء لـ "الأنتربول"



فيهم تحت تدبير الحراسة النظرية رهن إشارة البحث القضائي الذي يجري تحت إشراف النيابة العامة المختصة، وذلك للكشف عن جميع ظروف وملابسات وخلفيات هذه القضية، فيما لازالت الأبحاث والتحريات متواصلة بغرض توقيف باقي المتورطين في هذا النشاط الإجرامي.

كونها تحتوي على آثار رقمية لهذا النشاط الإجرامي. كما مكنت عملية التفتيش أيضا من حجز سيارتين خفيفتين يشتبه في كونهما تستعملان في تسهيل ارتكاب هذه الأفعال الإجرامية، فضلا عن دفتر شيكات ومبالغ مالية مهمة من متحصلات هذا النشاط الإجرامي. وقد تم الاحتفاظ المشتبه

على سندات إقامة مزورة. وقد أسفرت الأبحاث والتحريات المنجزة في هذه القضية عن توقيف خمسة مواطنين جزائريين آخرين يشتبه في تورطهم في هذا النشاط الإجرامي، حيث تشير المعطيات الأولية للبحث إلى إقدامهم على تزوير سندات الإقامة وكذا شهادات السوابق الصادرة عن السلطات القضائية ببلدهم، فضلا عن تزيف وثائق صادرة عن شركات وهمية، وذلك بغرض استعمالها بشكل

تدليسي للحصول على بطائق الإقامة بالمغرب للتوصل من متابعات قضائية دولية. وقد قادت عمليات التفتيش المنجزة في هذه القضية إلى حجز جوازات سفر أجنبية وعشرة أختام مزورة ومجموعة من الوثائق المزيفة، علاوة على حاسوب محمول ومجموعة من الهواتف النقالة التي يشتبه في

تمكن عناصر الفرقة الوطنية للشرطة القضائية بناء على معلومات دقيقة وفرتها مصالح المديرية العامة لمراقبة التراب الوطني، يومي الخميس والجمعة 25 و 26 يونيو الجاري، من توقيف ستة مواطنين جزائريين يشتبه في ارتباطهم بشبكة إجرامية تنشط في التزوير واستعماله، فضلا عن تورطهم في انتحال هوية الغير والإقامة غير المشروعة وترويج المخدرات

وكانت مصالح الأمن الوطني قد أوقفت مواطنا جزائريا مبحوث عنه على الصعيد الدولي بموجب نشرة حمراء، صادرة عن المنظمة الدولية للشرطة الجنائية "أنتربول" بطلب من السلطات القضائية الجزائرية، للاشتباه في تورطه في ترويج المخدرات في إطار عصابة إجرامية، وذلك قبل أن يتم العثور بحوزته

تدخل



مداهمة أمنية تسقط مشتبها فيهم داخل منزل يُستغل للدعارة والفساد بحي البركة بالدار البيضاء

متابعة : كريم العسال

إشراف النيابة العامة المختصة. وخلف هذا التدخل الأمني ارتياحا واسعا في صفوف عدد من سكان الحي، الذين عبروا عن استنسانهم لهذه العملية، معتبرين أنها جاءت استجابة لمطالبهم الرامية إلى وضع حد للممارسات التي كانت، بحسب تعبيرهم، تثير استياء الساكنة وتمس بإحساسهم بالأمن والطمأنينة. كما نوه عدد من المواطنين بالجهودات التي تبذلها مصالح الأمن الوطني في التصدي لمختلف مظاهر الجريمة، معربين عن شكرهم وتقديرهم لرجال الأمن على تدخلهم، ومؤكدين تطلعهم إلى مواصلة هذه الحملات بما يعزز الأمن ويحافظ على السكينة العامة.

وتتواصل الأبحاث والتحريات للكشف عن جميع ظروف وملابسات هذه القضية، وتحديد المسؤوليات القانونية للموقوفين، في انتظار ما ستسفر عنه نتائج البحث القضائي

عدد من النساء والرجال الذين كانوا متواجدين داخل المنزل لحظة التدخل، حيث جرى اقتادهم إلى مقر الأمن من أجل إخضاعهم لإجراءات البحث القضائي تحت

يُشتبه في استغلاله لممارسة الدعارة والفساد، وذلك بناء على معلومات توصلت بها المصالح الأمنية المختصة. وأسفرت العملية الأمنية عن توقيف

في إطار الجهود المتواصلة لمحاربة مختلف مظاهر الجريمة والأنشطة غير القانونية، داهمت مصالح الأمن بمنطقة مولاي رشيد بمدينة الدار البيضاء منزلا بحي البركة،

greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/07/2026 immatricule sous n 737599.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION MATERIA COLLECTION «S.A.R.L (A.U)» CONSTITUTION de Société

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/06/2026, enregistrée 30/06/2026, sous Réf. RE : 202600623081360 et déposé au Tribunal de Commerce de Casablanca RC N° 737297, il a été décidé la constitution d'une «SARL (A.U)» dont les caractéristiques sont comme suit :
Dénomination : MATERIA COLLECTION.
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique «S.A.R.L (A.U)».
Siège Social : 174 BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR 1ER ETAGE APPT N 2 - CASABLANCA. Objet : L'ACHAT, LA VENTE, L'IMPORTATION, L'EXPORTATION, LA DISTRIBUTION, LA COMMERCIALISATION ET LA REPRESENTATION DE TOUS ARTICLES D'HABILLEMENT, VETEMENTS, PRÊT A PORTER, CHAUSSURES, ACCESSOIRES DEMODE, MAROQUINERIE ET PRODUITS TEXTILES : L'EXPLOITATION DE MAGASINS, BOUTIQUES PHYSIQUES, SHOWROOMS ET PLATEFORMES DE COMMERCE ELECTRONIQUE DEDIES A LA VENTE DEVETEMENTS ET ACCESSOIRES.
Capital : 100.000,00 DHS dévisé en 1000 parts sociales De 100 Dhs Chacune et répartis comme suit : Mr. M'HAMED BENJELOUN WAJDI: 1000 Parts sociales. Année Sociale : Du 1er Janvier Au 31 Décembre. Durée : 99 Année.
Gérance : Mr. M'HAMED BENJELOUN WAJDI, Gérant Unique. Le dépôt légal a été effectué au Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca le 30/06/2026 Sous le N° 1031498.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION « VERTEX LANDS » SARL au .

Société – «VERTEX LANDS» : Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 19 06 / 2026, il a été établi les statuts d'une Sarl au dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « VERTEX LANDS »
Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 737205...
La société a pour objet : LA PROMOTION IMMOBILIERE.
Siège social : 20 RUE JULES CESAR ETG 03 APPT 32 ROCHES NOIRES CASABLANCA.
Capital Social : 100.000,00 DHS.
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE. .
Durée : 99 ans.
Gérant Associe Unique : Mr. MOUHSSIN JALYL. : CIN N° : BJ293632.
Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 01031278.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION CLEAN IMPACT SARL AU RC : 708593

Aux termes de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date 02/06/2026, les associés de la Société « CLEAN IMPACT SARL AU ». Société à responsabilité limitée a associé unique.
capital de 100.000,00 dirhams et dont le siège social est à : 77 RUE MOHAMED SMILHA ETAGE 10 N° 57 CASABLANCA.
ASSOCIE-CO-GERANT : Mr ABDELHAK MOUSTAD. CIN : BJ120956.
délibérée dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire les points de l'ordre du jour suivant :
L'AGE A DECIDE 02/06/2026 CE QUI SUIIT :
CHANGEMENT DE L'ACTIVITE PRINCIPALE : « COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION DE DECHETS MEDICAUX ».

EXTENSION DE L'OBJET SOCIALE.
MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 2 DES STATUTS.
POUVOIRS A DONNER.
EFFECUEES AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA NUMERO DEPOT 1031239.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION Constitution d'une SARL « DECOUVERT DE LA BEAUTE SARL AU » SOCIETE A RESONSABILITE LIMITE Capital Social : 100 000 Dhs (CENT MILLE Dhs). Siège Social : BD MED 5 RESIDENCE EL YAMANI APPRT 10 3 ETAGE OUJDA Numéro R.C : 46165

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/11/2025, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SARL AU
Dénomination Sociale : STE DECOUVERT DE LA BEAUTE SARL AU.
Objet : COIFFEUR / ESTHETIQUE
Capital Social : 100 000 Dhs CENT MILLE dirhams.
Siège Social : BD MED 5 RESIDENCE EL YAMANI APPRT 10 3 ETAGE OUJDA
Durée : 99 ans.
Capital Social : 100 000 Dhs CENT MILLE Dhs divisé en MILLE parts sociales de CENT Dhs (100 Dhs) chacune.
GERENT ET ASSOCIE UNIQUE : Mme DA-ROUICH ZAKARIAE de nationalité marocaine, demeurant à LOT NAJD 1 RUE EL MAROUJ NR 3 SIDI YAHYA OUJDA Titulaire de la CIN F408657née le 30/10/1983 à OUJDA.
Année Sociale : 1er janvier au 31 décembre. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce Oujda le 23/06/2026 sous le N° 9794.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION ASLI PROMO SARL AU Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 100.000 dirhams Siège social : 69, CENTRE COMMERCIAL AL HADIKA AIN SEBAA CASABLANCA RC : 709115

Aux termes du PV AGE en date du 11/06/2026 il a été décidé ce qui suit :
Augmentation du capital social par apport en nature d'un montant de onze millions de dirhams (11.000.000 DHS), portant ainsi le capital social de cent mille dirhams (100.000 DHS) à onze millions cent mille dirhams (11.100.000 DHS);
Modification corrélative des statuts; Refonte des statuts; Pouvoirs à donner.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/06/2026, sous le numéro 1030816.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION ASLITRANS Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 2.000.000 dirhams Siège social : Km 18, Route 107, Ain Harrouda - Mohammedia RC : 1377

Aux termes du PV AGE en date du 12/06/2026 il a été décidé ce qui suit :
Démission de Monsieur ASLI Mohamed de ses fonctions de gérant unique ;
Nomination de Monsieur ASLI Marouane, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° BK374540, né le 02 août 1992, demeurant à : Résidence Fadl Allah, Immeuble C, étage 1, Appartement 5, Ain Chok, Casablanca, en qualité de gérant unique de la société, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Mohammedia a le 01/07/2026, sous le numéro 1211.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION

GREEN LINE PARTNERS SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DHS SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APT 5 CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/06/2026 il a été établi les statuts d'une SASU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : GREEN LINE PARTNERS (SASU) .
Siège social : 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APT 5 CASABLANCA.
Objet : ENTREPRISE SE LIVRANT POUR SON COMPTE AU PLACEMENT OU A LA GESTION DE VALEUR MOBILIER A DES OPERATIONS SUR LRS VALEURS OU AU CONTROLE DES SOCIETES.
Capital social et apports du capital social est fixé a 10.000,00 Dhs divisé en 100 parts d'une valeur de 100 Dhs chacune libérées et réparties comme suit :
MR YOANN ERWAN CHOIN-JOUBERT 100 Parts
Gérance de la société : gérée par MR YOANN ERWAN CHOIN-JOUBERT
Signature social : la société est valable pour la signature de MR YOANN ERWAN CHOIN-JOUBERT
Année social : du 1er janvier au 31 décembre De chaque année
Dépôt légal N° 1031519: et n° RC 737187 le dépôt légal a été effectué par TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA 01/07/2026
Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION « AUTO-ECOLE L&K » SOCIETE A RESONSABILITE LIMITE Capital Social : 100 000 Dhs (CENT MILLE Dhs). Siège Social : BD MED 5 RESIDENCE EL YAMANI APPRT 10 3 ETAGE OUJDA Numéro R.C : 46161

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/11/2025, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SARL AU.
Dénomination Sociale : STE AUTO-ECOLE L&K SARL AU.
Objet : AUTO-ECOLE.
Capital Social : 100 000 Dhs CENT MILLE Dhs divisé en MILLE parts sociales de CENT Dhs (100 Dhs) chacune.
GERENT ET ASSOCIE UNIQUE : MADAME : HABRIA DAOUDI de nationalité marocaine, demeurant à HAY FATH BLOC B NR 185 DIDI YAHYA OUJDA Titulaire de la CIN F534122 née le 08/11/1989 à OUJDA.
Année Sociale : 1er janvier au 31 décembre. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce Oujda le 23/06/2026 sous le N° 9792.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION SOCIETE CATREL IMMO SARL RC: 68375 Capital social: 100 000, 00 Dhs.

Au terme d'un acte SSP enregistré à MEKNES le 30/06/2026, il a été établi le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire et il a été décidé ce qui suit :
L'assemblée générale décide et approuve que l'associé Mr. ABDELGHANI BEN BABA titulaire de la CIN N° D869967 qui détient 200 parts sociales de la société CATREL IMMO, cède la totalité des parts comme suit :
Mr. TAOUFIK LAMSIKINE titulaire de la CIN N° GK58935 : cinquante (50) parts sociales
En conséquence de la première résolution les articles 6 et 7 des statuts seront modifiés.
La mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de 1ERE INSTANCE de MEKNES le 01/07/2026 Sous N° 2233.
Pour Avis et Mention.

Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
« BELAMINE ENERGY » SARL-AU
 «BELAMINE ENERGY » SARL-AU en Dis-solution » Capital 20.000 dhs. RC Casa n°690723, Siège social de liquidation : 77 RUE MOHAMED SMHA ETG 10 N°57 - CA-SABLANCA. L'AGE du 02/03/2026 a décidé la dissolution anticipée amiable de la société. Est désigné liquidatrice Mme MERYEM BELAMINE de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN n° BL134360, demeurant à 169 BD LA RESISTANCE ETG 4 APT 15 -CASABLANCA. Dépôt légal au Tribunal de commerce de Casablanca le 19/03/2026 sous n° 1017293.
 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
De la société «TMEX SANTÉ MAROC» SARL
 Au terme d'un acte S.S.P établi en date du 04/06/2026, à Marrakech, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : « TMEX SANTÉ MAROC »
 Forme juridique : SARL
 Objet sommaire :
 ETUDE ET CONCEPTIONS DE SITES INTER-NET OU AUTRES.
 Autres activités informatiques.
 Capital : Dix Mille (10.000) dirhams à savoir :
 Mr. LANCELOT CHRISTIAN GEORGES 65 PARTS
 Association TMEX Santé: 35 PARTS.
 Total : 100 PARTS.
 Siège : AV ABDELKRIM EL KHATTABI RUE HASSAN BEN M'BAREK
 RES EL KHATTABIA IMM B 1er ETG N°3 MARRAKECH
 Durée : 99 ans
 Gérant : La société est gérée par Mr. LANCELOT CHRISTIAN
 GEORGES II est nommé gérant Unique pour une durée illimitée.
 Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Marrakech sous le numéro de l'RC N°183363.
 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
CITY ESPACE MOROCCO
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social : Angle Boulevard Al Fida et Rue 8 n°6 Derb Tolba - Casablanca
RC : 737557 - Casablanca
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPON-SABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 09/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination sociale : CITY ESPACE MOROCCO.
 Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique — SARLAU.
 Capital social : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille dirhams (100.000,00 DH), divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH chacune, entièrement sous-crites et libérées, attribuées en totalité à l'associé unique Monsieur FAHIM AHMED.
 Siège social : Angle Boulevard Al Fida et Rue 8 n°6 Derb Tolba - Casablanca.
 Objet social : La société a pour objet, directement ou indirectement au Maroc : l'exploitation, la gestion, la location, la sous-location, l'aménagement, la promotion et la commercialisation de tous établissements d'hébergement touristique, notamment maisons d'hôtes, résidences touristiques, appartements meublés, villas, riads, auberges, gîtes, hôtels, appart-hôtels et autres structures similaires.
 Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou pouvant en favoriser le développement.

Durée : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
 Associé unique : Monsieur FAHIM AHMED, demeurant à Casablanca, 174 Rue Saint Laurent, étage 01, appartement 06, de nationalité marocaine, né le 03/04/1983, titulaire de la CIN n° BL47896.
 Gérance : La société est gérée par Monsieur FAHIM AHMED, nommé gérant pour une durée illimitée.
 Année sociale : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 1031731 et la société a été immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 737557.
 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
«H & I STEEL »
Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Aux termes d'un acte sous - seing privé en date du 18 Juin 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION: «H & I STEEL » S.A.R.L. à associé unique
 OBJET : La société a pour objet au Maroc : Travaux de construction ; Travaux de ferrailage ; Assemblage et pose de ferrailage ; Travaux divers ; Négoce ; Marchand importateur en général :
 SIEGE SOCIAL: 17 RUE DES ORANGERS RDC BUREAU N°3 RES LE SUD AIN SEBAA - CASABLANCA-
 DUREE : 99 ans à compter de la date de la constitution.
 CAPITAL : Le capital est fixé à la somme de 100 000 Dh divisé en 1.000 parts sociales de 100 Dh chacune attribuées comme suit : Monsieur HAMZA AKOURMACH apporte à la société une somme de 100 000 Dhs (Cent Mille DIRHAMS).
 GERANCE : La gérance de la société est confiée pour une durée indéterminée à Monsieur HAMZA AKOURMACH.
 EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 02/07/2026 sous N° 1031771 .
 La société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 737611.
 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
Dissolution
anticipée de la société
« JLP ABASCUS SARL AU »
Société à Responsabilité Limitée AU
Au capital de 10000 dirhams
Siège social : RESIDENCE LE NOYER D 3EME ETAGE N°33 RUE IBN SINA SEMLALIA GUELIZ MARRAKECH
R.C. Marrakech n°157533

Aux termes d'un procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 01/07/2026, de l'associé unique de la société JLP ABASCUS SARL AU, société à responsabilité limitée au, ont décidé ce qui suit :
 Dissolution anticipée de la société JLP ABASCUS SARL AU.
 Approbation des comptes de société depuis sa constitution
 La nomination de MONSIEUR PETARD JEAN-LOUIS, GEORGES, RENE comme liquidateur. Donner quitus au liquidateur MONSIEUR PETARD JEAN-LOUIS, GEORGES, RENE de sa gestion et décharge de son mandat.
 Désignation du siège de liquidation à RESIDENCE APPLE GORDEN 2, VILLA 23 ROUTE DE FES, KM18 OULED HASSOUN-MARRAKECH.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech sous n° 194929 en date du 02/07/2026.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
INGENIERIE INFORMATIQUE
& DEVELOPPEMENT « 2 ID »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 120.000,00 Dhs
Siège social : 59 RUE EL KHANSA 1er ETAGE APPT N° 1 QUARTIER PALMIER, CASABLAN-CA
RC n° : 110757/CASA
ICE:001539295000043

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28.02.2026, les associés de la Société SARL dite INGENIERIE INFORMATIQUE & DEVELOPPEMENT « 2 ID » – SARL, au Capital de 120.000,00 DHS, sise à Casablanca à l'adresse ci-dessus ont décidé ce qui suit : La dissolution anticipée de la Société.
 Les associés nomment Mr. NAJIB MANTRACH en qualité de liquidateur de la Société.
 Siège de liquidation fixé à :
 59 RUE EL KHANSA 1er ETAGE APPT N° 1 QUARTIER PALMIER CASABLANCA
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 20/04/2026 sous le n° 1021134.
 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
TM2K PROMO SARL

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date 26/06/2026, il a été constitué une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination»TM2K PROMO S.A.R.L».
 Objet social : La société a pour objet : LA PROMOTION IMMOBILIERE.
 Siège social : Le siège social est fixé à RUE ENNOUSSOUR RDC CASABLANCA.
 Durée : est fixée99 années. A compter du jour de son immatriculation au R.C.
 capital social : est fixé a 100.000,00 dhs, divise en 1000 parts de 100 dhs chacune, attribuées comme suit :
 M.MOHAMED BENRAHAL : 334 parts.
 M.MOHAMMED THAMIR : 333 parts.
 M.ABDELLATIF EL KHAYALI : 333 parts.
 Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
 Gérance : la société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par M. MOHAMED BENRAHAL ET PAR M. MOHAMED THAMIR pour une durée indéterminée et par leur signature conjointe dans tous les actes.
 Registre de Commerce : le dépôt légal sous numéro 1031813 et l'immatriculation au registre de commerce ont été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/07/2026immatricule sous n 737651.
 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
SANILEFT MAROC SARL AU

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date 24/06/2026, il a été constitué une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination «SANILEFT MAROC» S.A.R.L AU.
 Objet social : La société a pour objet : INSTALLATION SANITAIRE; PLOMBIER; SANITAIRE MARCHAND.
 Siège social : Le siège social est fixé à 201 RUE MUSTAPHA EL MAANI 1 ER ETAGE N 6 QUARTIER MERS SULTAN CASA
 Durée : est fixée99 années. A compter du jour de son immatriculation au R.C.
 capital social : est fixé a 100.000,00 dhs, divise en 1000 parts de 100 dhs chacune, attribuées comme suit :
 M.FENNANE AMINE : 1000 parts.
 Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
 Gérance : la société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par M. FENNANE AMINE une durée indéterminée et par sa signature unique dans tous les actes.
 Registre de Commerce : le dépôt légal sous numéro 1031765 et l'immatriculation au registre de commerce ont été effectué au

لمياء مخلوف: إلغاء الساعة الإضافية انتصار لإرادة الشعب وخطوة نحو العدالة المجالية

اعتبرت لمياء مخلوف ، كاتبة فرع الشبيبة الاتحادية بتارجيست بإقليم الحسيمة، أن قرار الحكومة القاضي بإلغاء العمل بالساعة الإضافية (GMT+1) ابتداءً من 20 شتنبر 2026 يمثل انتصارًا لإرادة الشعب المغربي، واستجابة متأخرة لمطالب مجتمعية ظلت مطروحة لسنوات. وأوضحت لمياء، في تدوينة نشرتها على صفحتها بموقع "فيسبوك"، أن هذا القرار لا يمكن اعتباره "منة" من الحكومة، بل هو ثمرة استمرار النقاش المجتمعي والترافع السياسي والفكري، معتبرة أن الواقع أثبت محدودية المقاربة التي اعتمدت في تدبير هذا الملف. وأكدت أن أكبر المستفيدين من هذا القرار هم تلميذات وتلاميذ المناطق الجبلية، خاصة بتارجيست وبأحياء مناطق الريف، الذين كانوا يواجهون يوميًا ظروفًا صعبة أثناء تنقلهم إلى

المؤسسات التعليمية في ساعات الصباح الباكر، وسط الظلام وقساوة الأحوال المناخية، معتبرة أن العودة إلى توقيت غرينتش تشكل خطوة في اتجاه تعزيز العدالة المجالية ومراعاة خصوصيات مختلف مناطق المملكة. كما شددت كاتبة فرع الشبيبة الاتحادية بتارجيست على أن تراجع الحكومة يعكس، بحسب تعبيرها، أهمية الترافع الديمقراطي والنضال المؤسساتي في تصحيح السياسات العمومية، مؤكدة أن الشبيبة الاتحادية ستواصل الدفاع عن سياسات تضع الإنسان في صلب الأولويات وتجسد مبادئ الدولة الاجتماعية. واختتمت مخلوف تدوينتها بتهنئة الشعب المغربي بهذا القرار، معبرة عن أملها في أن يشكل بداية لمراجعة عدد من السياسات العمومية بما ينسجم مع تطلعات المواطنين ويستجيب لانتظارات.



إدماج

تقنين القنب الهندي بتاونات...

ورش وطني واعد يحتاج إلى تعزيز الحكامة قبل فوات الأوان

بقلم : عبد العزيز برحايل

وتحقيق التوازن بين مختلف الفاعلين، وفي مقدمتهم الفلاح الذي يشكل الحلقة الأساسية في سلسلة الإنتاج. وخلال الأشهر الأخيرة، عاد ملف المستحقات المالية العالقة لعدد من الفلاحين إلى واجهة النقاش بتاونات، بعدما اختارت بعض

التحملات. ومن هنا تبرز الحاجة الملحة إلى مرحلة جديدة عنوانها تعزيز الحكامة داخل القطاع عبر ثلاثة محاور رئيسية: أولاً: قطع الطريق مع أساليب التدبير التقليدية داخل التعاونيات الفلاحية، والانتقال إلى حكمة

لم يعد مشروع تقنين القنب الهندي بالمغرب مجرد مبادرة تشريعية، بل تحول إلى ورش استراتيجي يهدف إلى إرساء نموذج تنموي جديد يقوم على تأمين الموارد المحلية، وخلق القيمة المضافة، وإدماج آلاف الفلاحين في اقتصاد قانوني ومنظم.

وفي هذا السياق، برز إقليم تاونات كأحد أهم الأقطاب الصاعدة، محققاً دينامية اقتصادية غير مسبوقة بفضل توسع المساحات المرخصة، وإحداث وحدات صناعية متطورة. كما شكّل العفو الملكي السامي عن المزارعين محطة إنسانية وتنموية بارزة أعادت الاستقرار لمئات الأسر، وعززت انخراطها في الاقتصاد المنظم بعد سنوات من الهشاشة والمتابعات.

إن هذا الانتقال يعكس عمل المملكة الدؤوب بذكاء وجدية على الصعيد الدولي؛ فالمغرب يبرهن اليوم على التزامه الصارم بالمعايير والمطابقة الدولية (Normalisation) في علاقاته الشريكة مع أوروبا والخارج. فبدل المقاربة الأمنية المحضة، اختار المغرب تفكيك شبكات التهريب الدولية من الجذور. وتقديم منتج طبي وصناعي خاضع لأنظمة التتبع الصارمة (Traçabilité)، مما يرسخ مكانة المملكة كشريك دولي موثوق بحمل رؤية مسؤولة ذات تنافسية عالية.

غير أن نجاح هذا الورش ومصداقيته الخارجية لا يقاسان بحجم الاستثمارات أو حداثة المصانع فحسب، بل بقدرتهما على تصحيح الاختلالات الميدانية



وهي رسالة لا تكتمل إلا إذا شعر الفلاح بأن حقوقه مضمونة وأن القانون يحميه بالتساوي. وعندما يتحقق الأمن الاقتصادي للمنتج، وتلتزم الشركات بأجال الأداء، سيتحول هذا الورش إلى نموذج وطني ودولي يربط الاستثمار الإقتصادي بالعدالة الاجتماعية، مؤكداً أن التنمية المستدامة تكتسب انصافاً إنساناً الذي يصنعها في الميدان.

حديثاً تقوم على الكفاءة والشفافية، مع توفير مواكبة حقيقية للمسيرين في مجالات التدبير المالي وإعداد العقود والتفاوض. ثانياً: تطوير الإطار التعاقدية الذي يجمع التعاونيات بالشركات الصناعية، عبر اعتماد عقود متوازنة تتضمن ضمانات مالية حقيقية (كإضمانات البنكية)، وأجالات واضحة للأداء، وآليات مرنة لتسوية النزاعات.

التعاونيات اللجوء إلى المساطر القانونية، في حين عبر مزارعون آخرون عن استيائهم من تأخر صرف مستحقاتهم لأشهر، وربما لأزيد من سنة. ولا ينبغي النظر إلى هذه الوقائع كنزاعات تجارية عابرة، بل كمؤشرات تستدعي استجابة مؤسساتية عاجلة؛ فلا يمكن لثقة الشارع أو الشركاء أن تستمر إذا ظل الفلاح ينتظر أداء مستحقاته بعد أن تحمل تكاليف الإنتاج واحترم دقات



أسود الأطلس على موعد مع مواجهة مصيرية أمام هولندا فجر الثلاثاء من أجل مواصلة الحلم المونديالي

متابعة: هشام نعمومي

ودخل اللاعبون المرحلة الأخيرة من التحضيرات وسط أجواء يسودها التركيز والانضباط والثقة، في ظل الرغبة الكبيرة في مواصلة كتابة التاريخ وبلوغ الدور المقبل، بعد الأداء المقنع الذي بصم عليه المنتخب خلال دور المجموعات.

وكان المنتخب المغربي قد تاهل إلى دور الـ32 بعدما احتل المركز الثاني في المجموعة الثالثة برصيد سبع نقاط، جمعها من انتصاريين وتعادل، بينما بلغ المنتخب الهولندي الدور ذاته متصدراً المجموعة السادسة بالرصيد نفسه، ما ينذر بمواجهة قوية ومتكافئة بين منتخبيين يطمحان لمواصلة المشوار في مونديال 2026.

من الجماهير المغربية التي تعلق آمالاً عريضة على أبناء الناحب الوطني محمد وهبي لمواصلة التالق وتحقيق إنجاز جديد. وكان المنتخب الوطني قد أنهى تحضيراته لهذه المواجهة بإجراء آخر حصة تدريبية على أرضية ملعب "Estadio Universitario de la UANL"، ركن خلالها محمد وهبي على الجوانب التقنية والتكتيكية، مع العمل على تعزيز الانسجام بين الخطوط، وتطوير التنظيم الدفاعي، وسرعة التحول إلى الهجوم، إلى جانب وضع اللمسات الأخيرة على الخطة التي سيعتمدها أمام المنتخب الهولندي.

يترقب الشارع الرياضي المغربي المواجهة المرتقبة التي ستجمع المنتخب الوطني المغربي بنظيره الهولندي، فجر يوم الثلاثاء، ضمن منافسات دور الـ32 من نهائيات كأس العالم 2026، في مباراة حاسمة يسعى من خلالها "أسود الأطلس" إلى حجز بطاقة العبور إلى الدور المقبل، ومواصلة مشوارهم المميز في أكبر تظاهرة كروية عالمية.

وستجرى المباراة على أرضية ملعب مونتيري بالمكسيك، انطلاقاً من الساعة السابعة مساءً بالتوقيت المحلي، الموافق للثانية صباحاً من يوم الثلاثاء بتوقيت المغرب، وسط ترقب كبير

تعيين

يقود قمة المغرب وهولندا فيه دور الـ32 من مونديال 2026

متابعة: ح/ن

على تقديم أفضل مستوى ممكن فوق أرضية الملعب، في سبيل

بطاقة العبور إلى الدور المقبل. ويأمل المنتخب الوطني أن تفر

بينما سيكون مواطنه خوسيه ريتامال حكماً خاصاً. ويعد ويلتون سامبايو من بين أبرز الحكام على الساحة الكروية الدولية، حيث راكم خبرة كبيرة في إدارة المباريات الكبرى، سواء في المنافسات القارية أو العالمية، واكتسب سمعة جيدة بفضل حضوره القوي وقدرته على التعامل مع المباريات ذات الطابع الحاسم، وهو ما جعل الاتحاد الدولي لكرة القدم يختاره لقيادة هذه القمة المرتقبة.

وتكتسي المباراة أهمية كبيرة بالنسبة للمنتخبين، بعدما تجح المغرب في بلوغ دور الـ32 عقب احتلاله المركز الثاني في مجموعته برصيد سبع نقاط، بينما تاهل المنتخب الهولندي إلى الدور ذاته بعدما تصدر مجموعته بالرصيد نفسه، ما ينذر بمواجهة قوية يتطلع خلالها كل طرف إلى حجز

أعلن الاتحاد الدولي لكرة القدم عن تعيين الحكم البرازيلي ويلتون سامبايو لإدارة المباراة المرتقبة التي ستجمع المنتخب الوطني المغربي بنظيره الهولندي، برسم دور الـ32 من نهائيات كأس العالم 2026، والمقررة فجر يوم الثلاثاء 30 يونيو الجاري، على أرضية ملعب مونتيري بالمكسيك. وستنطلق المواجهة في تمام الساعة الثانية صباحاً بتوقيت المغرب، وسط ترقب كبير من الجماهير المغربية التي تأمل في مواصلة "أسود الأطلس" مشوارهم المميز في العرس الكروي العالمي. وسيقود سامبايو الطاقم التحكيمي بمساعدة مواطنيه برونو بيريس كمساعد أول، وبرونو بوسكيليا كمساعد ثان، فيما أسندت مهمة الحكم الرابع إلى التشيلي كريستيان غاراي،



يأمل المنتخب الوطني أن تفر المباراة في أجواء تحكيمية ناجحة، وأن ينصب تركيز اللاعبين على تقديم أفضل مستوى ممكن فوق أرضية الملعب، في سبيل تحقيق نتيجة إيجابية ومواصلة الحلم المغربي في مونديال 2026.

تحقيق نتيجة إيجابية ومواصلة الحلم المغربي في مونديال 2026

المباراة في أجواء تحكيمية ناجحة، وأن ينصب تركيز اللاعبين

«DAR MICHAB» SARL A.U DISSOLUTION ANTICIPÉE NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Suivant décision de l'Associé unique en date du 26/06/2026, de la Société « DAR MICHAB » SARL A.U, dont le Siège Social est à Marrakech, 32 Derb Mnabha Kasbah, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la Société et de nommer Mme CHAPALAIN Michèle Louise en qualité de liquidateur en fixant le siège de liquidation à Marrakech 42 Rue Sehrij Gnaoua Hay El Kasbah El Mechouar.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 02/07/2026 Sous N° 194883. Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION Keyue

DENOMINATION : Keyue.

LA FORME JURIDIQUE : SARL.

OBJET : Import-export, et commerce de produits divers, Réservation d'hôtel et restaurant, Services.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières financières se rattachent directement ou indirectement aux objets ci-dessous spécifiés ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIEGE SOCIAL : 100, boulevard Moulay Idriss 1er, Résidence Tanaim, Esc B, 1er étage, Appt n°1, Quartier les Hôpitaux, Casablanca.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce CAPITAL : (100.000,00) dirhams.

ASSOCIES : Le capital a été souscrit par deux personnes physiques.

GERANCE : Et dès à présent Madame ZENG Xiuping, de nationalité chinoise, née le 05/05/1974, et demeurant en Fujian en Chine, titulaire de passeport N° : EF2275487, est nommé gérant, statuaire de la société pour une durée illimitée.

Immatriculation au RC : La société a été immatriculée au RC de Casablanca sous le N° : 737095.

ICE : 003993395000043.

Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION Hezhong

DENOMINATION : Hezhong

LA FORME JURIDIQUE : SARL.

OBJET : Import-export et commerce de produit divers, Services.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières financières se rattachent directement ou indirectement aux objets ci-dessous spécifiés ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIEGE SOCIAL : 100, boulevard Moulay Idriss 1er, Résidence Tanaim, Esc B, Appt n°1, Quartier les Hôpitaux, Casablanca.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce CAPITAL : (100.000,00) dirhams.

ASSOCIES : Le capital a été souscrit par une personne physique.

GERANCE : Et dès à présent, Monsieur GUO Yuchun, de nationalité chinoise, né le 16/02/1990, et demeurant en Gan-su en Chine, titulaire de passeport N° : EK2683267, est nommé gérant, statuaire de la société pour une durée illimitée.

Immatriculation au RC : La société a été immatriculée au RC de Casablanca sous le N° : 737395.

ICE : 003994378000080

Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION

TALHIK HOLDING SARL A.U

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 25/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TALHIK HOLDING

SARLAU.

Objet social : La société a pour objet, soit pour elle-même, soit en participation, au Maroc ou à l'Etranger : Activités des sociétés holding.

Siege social : RUE SOUMAYA IMM 82, 2 EME ETAGE, APP N°04 QUARTIER PALMIER, CASABLANCA CASABLANCA-EL MAARIF (AR).

Capital Social : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 1000 DHS mille dirhams divisé en 1000 Parts sociales de 1 DH dirhams chacune.

Gérance : A été nommé de gérant M. Younes TALHIK, de la société pour une durée illimitée.

Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Dépôt Légal : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 01/07/2026 sous le numéro 1031649 et

La société est y immatriculée au registre de commerce numéro : 737487. Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION MGR RUNWALK AFRICAN FASHION UNITY SARLAU**

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 04/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MGR RUNWALK AFRICAN FASHION UNITY SARLAU.

Objet social : La société a pour objet, soit pour elle-même, soit en participation, au Maroc ou à l'Etranger : DESIGNER.

Siege social : 77 RUE MOHAMED SMIHA ETG 10 APPT N°57 CASABLANCA CASABLANCA-SIDI BELYOUT (AR).

Capital Social : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 100.000 DHS Cent mille dirhams divisé en 1000 Parts sociales de 100 DH dirhams chacune.

Gérance : A été nommé de gérant M. ALSENY CAMARA, de la société pour une durée illimitée.

Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Dépôt Légal : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 01/07/2026 sous le numéro 1031666 et

La société est y immatriculée au registre de commerce numéro : 737521. Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION

CULTIVIA SARL

AU CAPITAL : 100 000.00 DHS
SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT YASSINE ROUTE OUJDA N° 23 APPRT 20 4EME ETAGE - BERKANE

Suivant un acte sous seing privé du 26/06/2026, Ont été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée :

DENOMINATION : STE « CULTIVIA » SARL.

OBJET : SYSTEME D'INFORMATION ET DEVELOPPEMENT WEB; FORMATION ACCOMPAGNEMENT ET CONSULTATION; DIGITAL MARKETING ET COMMUNICATION.

DURÉE : 99 ANS

SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT YASSINE ROUTE OUJDA N° 23 APPRT 20 4EME ETAGE - BERKANE

CAPITAL SOCIAL : Le capital est fixé à 100 000,00 dh. Il est divisé en 1.000 Parts sociales de 100 dh chacune.

Mr HADDOUDI BILAL : 400 Parts

Mr HADDOUDI ABDERRAHMANE : 400 Parts.

STE COANALITICA : 200 Parts.

TOTAL : 1 000 PARTS SOCIALES.

ANNEE SOCIAL : DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE.

GERANCE : La société est gérée et administrée par Mr HADDOUDI BILAL, avec signature unique pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Première Instance de Berkane le 01/07/2026, Sous le n° 347/2026,

Registre du Commerce N° : 11219 - BERKANE.

sabilité Limitée au capital de 100.000,00 dirhams, dont le siège social est fixé à 714 BD EL FIDA HAY EL AMAL 1, 1ER ETG, Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 122245, ont décidé ce qui suit :
Donation par Madame FADMA MOUG de ses 500 parts sociales au profit de son fils Monsieur AHMED OUBOUCHOUA ;
Agrément de ladite donation ;
Constatation de la réunion de toutes les parts sociales entre les mains de Monsieur AHMED OUBOUCHOUA, devenu associé unique ;
Transformation de la société de SARL en SARL à Associé Unique, sans création d'une personne morale nouvelle ;
Modification corrélatrice des statuts et adoption des statuts mis à jour ;
Confirmation de Monsieur AHMED OUBOUCHOUA en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.
En conséquence, la société devient une SARL AU sous la dénomination :
« ANNAJUMATAIN » SARL AU
Le capital social demeure fixé à la somme de 100.000,00 dirhams, divisé en 1.000 parts sociales de 100 dirhams chacune, entièrement attribuées à l'associé unique : Monsieur AHMED OUBOUCHOUA : 1.000 parts sociales
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 1031537, en date du 01/07/2026. Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
JASMIN-PRODUCT S.A.R.L AU
Au capital de 100 000 DH
RC : 577317 – Casablanca
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 26/06/2026

L'associé unique de la société JASMIN-PRODUCT S.A.R.L, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 dh, s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 juin 2026.
Après délibération, l'associé unique décide à l'unanimité ce qui suit :
L'Assemblée Générale prend acte du projet de cession de 45 % des parts sociales appartenant à M. IADH TRIGUI, soit 450 parts sociales lui appartenant dans la société, au profit de M. MOUSSA TOUKRADINE, ainsi que de la cession de 45 % des parts sociales appartenant audit M. IADH TRIGUI, soit 450 parts sociales, au profit de Mr. NIDDIR ABDERRAZZAK.
Elle décide d'agréer lesdites cessions et de les ratifier conformément aux dispositions statutaires et à la législation en vigueur.
Par conséquent, et à la suite desdites cessions, les 900 parts composant le capital social de la société se trouvent désormais attribuées à Mr. MOUSSA TOUKRADINE et Mr. NIDDIR ABDERRAZZAK.
Par conséquent, et à la suite desdites cessions, les 1000 parts composant le capital social de la société se trouvent désormais réparties comme suit :
450 parts attribuées à Mr. MOUSSA TOUKRADINE ;
450 parts attribuées à Mr. NIDDIR ABDERRAZZAK ;
100 parts attribuées à Mr. IADH TRIGUI.
Suite à l'adoption de la première résolution, la forme juridique de la société SARL AU (Société à Responsabilité Limitée à associé unique) deviendra SARL (Société à Responsabilité Limitée). Ce qui impliquera la modification de l'article 1 du statut.
L'Assemblée prend acte de la démission de Mr. IADH TRIGUI de ses fonctions de gérant de la société et décide de l'accepter en lui conférant quitus. En outre, l'Assemblée décide de ratifier Mr. NIDDIR ABDERRAZZAK et Mr. MOUSSA TOUKRADINE en qualité de cogérant de la société pour une durée illimitée. Les deux cogérants sont engager par un signature séparée dans toutes les opérations et documents de la société.
Dépôt légal et modification du Registre de Commerce
Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le

numéro 1031541 en date du 01/07/2026
La modification du Registre de Commerce a été réalisée sous le numéro 28333 en date du 01/07/2026..
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
ULTRATHERAPIE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/06/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : ULTRATHERAPIE.
Objet : IMPORT EXPORT
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETAGE 1 APPT 3 ANFA CASABLANCA
Capital social : Est fixé à 100.000,00 divisé en 1000 part de 100dh
Chacune attribuées à MR. EL HOUSSEINE AJAKAL : 500 Parts sociales
MME.AYA AJAKAL : 500 Parts sociales.
Durée : 99 Années à compter du jour de la constitution définitive
Gérance : La société est gérée par MR. EL HOUSSEINE AJAKAL et MME.AYA AJAKAL Sans limitation de la durée.
Année sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 Décembre de chaque Année.
Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous numéro 1031778 RC N° 737625.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
ZEFALYA BEAUTY SARL (AU)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/06/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : S.A.R.L AU.
Dénomination : ZEFALYA BEAUTY SARL (AU)
Objet social : La société a pour objet, au Maroc et à l'étranger : Salon de beauté, coiffure; Esthétique et soins de beauté du visage et du corps ; Manucure, pédicure et onglerie ; Epilation et maquillage professionnel ; Salon de massage, bien-être et parapharmacie ; Tenue d'un établissement pour les soins de beauté et services à domicile ; Achats et ventes de produits de beauté au Maroc et à l'étranger et produits divers ; Achat et vente de tous produits et accessoires se rapportant à l'activité de salon de coiffure et d'esthétique ; Achats et ventes de produits cosmétiques, de soins capillaires et corporels ; Importation et exportation de matériels, mobiliers et produits liés aux activités de coiffure, d'esthétique et d'onglerie ;
Formation dans les domaines de la coiffure, de l'esthétique, de la manucure et des soins du visage.
Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, APT 3 ETAGE 1, CASABLANCA
Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive. L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Capital social : 100 000,00 DH divisé en 1 000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
Apports : Mme GHITA OULD EL HAKIM, associée unique, apporte la totalité du capital social, soit 100 000,00 DH en numéraire.
Gérance : Mme GHITA OULD EL HAKIM (titulaire de la CNIE n° BK601248) est nommée gérante unique pour une durée illimitée.
Signature : La société sera valablement engagée par la signature unique de Mme GHITA OULD EL HAKIM.
Dépôt légal et immatriculation : Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 30/06/2026 sous le numéro 1031501 et la société a été immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 737303 en date du 01/07/2026.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
Vienne Agencement
CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte S.S.P du 16-04-2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : VIENNE AGENCEMENT
DURRE : 99 ANNEES à compter du jour de sa constitution.
FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
SIEGE SOCIAL : 13, Bd Grande Ceinture Quartier Al Moustakbal, 1 er Etage, n° 1, Hay Mohammadi – CASABLANCA
OBJET SOCIAL : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 DH divisé en 1000 PARTS de 100 DH chacune, entièrement libérées en numéraire attribuées à Mr. Abdel-fattah LAMKADMI.
GERANCE : Elle sera exercée par Mr. Abdel-fattah LAMKADMI, Associé unique, en qualité de Gérant, ayant les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, pour une durée illimitée.
Il-La société est inscrite au registre de commerce de Casablanca sous n° 732853.
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 03-06-2026 sous le n° 1027412.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
CABINET GESTORIA SIHAM SARL AU
« HMUNIVERS IMMOBILIER SARL »
Au capital de 100 000,00 Dirhams
Siege Social: LOTIS MAHRECH N 35 APT 3
ETG 1 EL JADIDA.

Suivant acte sous seing privé en date du 19/06/2026, enregistrée D'EL JA-DIDA LE 26/06/2026 sous le n° 202600177189019.
Il a été établi les statuts d'une société dont les Caractéristiques sont les suivant :
Dénomination : HMUNIVERS IMMOBILIER
Forme juridique : S.A.R.L.
Objet :Promotion immobilière ; Travaux de construction ; Prestation de service ; Travaux divers ; Négoce ; Achat et vente de tout bien immobilier ; Matériaux de construction divers; Outillage spécialisé ; Transport de marchandise ; Transport prive et personnel ; Location matériel d'engin; Construction métallique et bâtiment, travaux publics, tous corps d'état ; Produits d'isolation; Systèmes de chauffage, ventilation et climatisation ; Eclairage industriel ; Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation; Travaux de carrelage; Travaux de peinture; Travaux de plâtrerie ; Travaux de revêtement des sols et des murs; Métallurgie de l'aluminium
Travaux de chaudronnerie ; Adduction d'Eau potable ; Import-export ; Travaux d'Assainissement; Travaux de menuiserie; Equipement de construction ; Isolation thermique et matériaux d'étanchéité ; Outils et équipements de chantier ; Echafaudages et accessoires de sécurité ; Aménagement des pistes ;
SIEGE SOCIAL: LOTIS MAHRECH N 35 APT 3 ETG 1 EL JADIDA.
Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social : est fixé à la somme de cent mille (100.000,00) DHS divisé en mille (1000,00) dirhams par sociales de cent (100,00) DHS.
Monsieur, HAFID IDRISSE : 50 000,00 Dhs : 500 Parts.
Monsieur, JARDI MAROUANE : 50 000,00 Dhs : 500 Parts
TOTAL : 100 000,00 Dhs : 1000 Parts.
Gérance : la société est gérée et administré par de Mr. HAFID IDRISSE en qualité de gérant unique.
Année sociales : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

****AVIS DE CONSTITUTION****
SOCIETE " MECATOOL "SARL AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: 64 RUE ABELLAH ELME-DIOUNI ETG 1 APPT 2 CASABLANCA,
MAROC
ICE : 003994685000036

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24-06-2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: MECATOOL.
FORME : SARL AU.
OBJET : La Société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger tant pour son compte que pour le compte des tiers : Importation et exportation de tous produits, ainsi que la commercialisation et la distribution d'équipements, de pièces de rechange, d'accessoires et de consommables industriels. Prestations de services techniques, de formation et de service après-vente, ainsi que la représentation de marques étrangères et toutes opérations connexes. Consulting industriel, incluant l'accompagnement aux certifications et l'amélioration des processus de travail. Import - Export tous produits, Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser la réalisation et le développement.
SIEGE SOCIAL : 64 RUE ABELLAH ELME-DIOUNI ETG 1 APPT 2 CASABLANCA MAROC
DUREE : 99 Années à compter de son immatriculation au registre de commerce.
Capital Social : Il est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 (Cent) Dirhams, Lesdites parts sont attribuées comme suit :
Mme MAHIR Asmaa : 1000 Parts.
GERANCE : La société est administrée et gérée par :
Mme MAHIR Asmaa à titre de gérante unique de la société pour une durée indéterminée.
ANNEE SOCIALE : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous, RC N° 737089 et dépôt numéro 1031126 en date du 30/06/2026.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
SOCIETE " LITTHAD WEGO CE "SARL AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: 64 RUE ABELLAH ELME-DIOUNI ETG 1 APPT 2 CASABLANCA,
MAROC
ICE : 003994685000036

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24-06-2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: LITTHAD WEGO CE.
FORME : SARL AU.
OBJET : La Société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger tant pour son compte que pour le compte des tiers : Commerce de tapis (achat et revente). Importation et exportation de tapis; Vente en gros et en détail de tapis et moquettes; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser la réalisation et le développement.
SIEGE SOCIAL : 64 RUE ABELLAH ELME-DIOUNI ETG 1 APPT 2 CASABLANCA MAROC
DUREE : 99 Années à compter de son immatriculation au registre de commerce.
Capital Social : Il est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 (Cent) Dirhams, Lesdites parts sont attribuées comme suit :
Mr SANIR ABDERRAZAK : 1000 Parts.
GERANCE : La société est administrée et

gérée par : Mr SANIR ABDERRAZAK à titre de gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
ANNEE SOCIALE : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous, RC N° 737323 et dépôt numéro 1031511 en date du 30/06/2026.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
«JINKANG»
Constitution d'une SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé, signé à Tanger, en date du 10 Juin 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : JINKANG.
Forme Juridique : SARL.
Objet : Prestations de services, conseils, études, travaux divers, soins de médecine traditionnelle chinoise (MTC), et participation à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières; L'import et l'export de tous produits, matériels et marchandises, Commerce général ; Achat, vente, distribution, représentation commerciale, commission et courtage de tous articles, produits et matériels.
Siège social : Bd Moulay Smail Rés. Moulay Ismail N 22 Etg 5 n° 19 TANGER.
Durée : 99 années à compter de sa date de constitution.
Capital : 100.000, 00 Dh (Cent Mille dirhams), divisé en 1000 (Mille) parts de 100,00 (Cent) dirhams, entièrement libérées attribuées aux associés en proportion de leurs apports; M. Pengxiang ZHANG : 400 parts sociales, M. BEI ZHANG : 300 parts sociales et Mme. Chan JIN : 300 parts sociales.
Année Sociale : 1er janvier au 31 décembre
Gérance : M. Pengxiang ZHANG, est nommé et désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Tanger le 01 Juillet 2026, sous le numéro de RC n° 177529.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
OASIS NASSER DEVELOPPEMENT « S.A.R.L »
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 100.000,00 DH
Siege Social 202 SAHEL KM 30 HAD SOUALEM BERRECHID

Au terme d'un acte sous seing privé à Had soualem le 10-03-2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : OASIS NASSER DEVELOPEMENT « S.A.R.L ».
Objet : La société a pour objet, au Maroc et dans tous autres pays : Toutes opérations de promotions immobilières ; l'acquisition de tous terrains nus ou comportant des constructions à démolir, effectuer sur ces terrains toutes opérations de viabilisation de lotissement, y édifier toutes constructions de tous genres d'immeubles, bâtiment, résidences, villas ou autre, avec tous types de matériaux et pour quelque usage que ce soit et notamment, à usage d'habitation, professionnel, touristique, commercial ou administratif ; L'exploitation de l'actif social ainsi constitué par la vente, la location, la gestion ou le partage de propriétés foncières en lots destinés à la construction d'immeubles et notamment, à usage d'habitation, industriel, touristique, commercial ou artisanal ; L'aliénation sous toutes ses formes de tout ou partie de constructions, sous forme d'appartements, immeubles, villas ou autres, par voie de vente, apport, échange ou autres ; L'élaboration pour tous immeubles des règlements de copropriété permettant leur division conformément à la réglementation et à la loi sur la copropriété; La réalisation et l'exécution de toutes opérations de construction à tous usages ; L'importation de matériaux de tous genres nécessaires aux opérations de construction ou de lotissement ; L'achat et la vente de

toutes matières de construction (sables, graviers, ciments, fers, bois, etc....) ; Les travaux de tous corps d'état ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, ou organismes quelconques ou encore par voie d'apport, souscription, achats de titres ou droits sociaux, fusions ou autrement ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités ou à tout autre objet similaire ou connexe, susceptible de faciliter, favoriser ou développer les activités de la société.
Siège social : 202 SAHEL KM 30 HAD SOUALEM BERRECHID.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.
Capital Social : Le capital social s'élève à 100.000,00 Dirhams. Il est divisé en 1.000 parts sociales de Cent (100) Dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :
Mr. NASSER MEHDI : 500 parts.
Mr. NASSER ABDELHADI : 500 parts.
Soit au total Mille parts sociales : 1.000 parts.
Gérant : la société sera gérée par Mr. NASSER MEHDI et Mr. NASSER ABDELHADI Co-gérant pour une durée indéterminée.
Exercice social : L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le trente et un (31) décembre De chaque année.
La société a été immatriculée au secrétaire-greffier en chef Du tribunal du premier instance de Berrechid sous le n° 27253
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****
DAR SANAD « S.A.R.L »
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 100.000,00 DH
Siege Social 202 SAHEL KM 30 HAD SOUALEM BERRECHID

Au terme d'un acte sous seing privé à Had soualem le 09-03-2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : DAR SANAD « S.A.R.L ».
Objet : La société a pour objet, au Maroc et dans tous autres pays : Toutes opérations de promotions immobilières ; l'acquisition de tous terrains nus ou comportant des constructions à démolir, effectuer sur ces terrains toutes opérations de viabilisation de lotissement, y édifier toutes constructions de tous genres d'immeubles, bâtiment, résidences, villas ou autre, avec tous types de matériaux et pour quelque usage que ce soit et notamment, à usage d'habitation, professionnel, touristique, commercial ou administratif ; L'exploitation de l'actif social ainsi constitué par la vente, la location, la gestion ou le partage de propriétés foncières en lots destinés à la construction d'immeubles et notamment, à usage d'habitation, industriel, touristique, commercial ou artisanal ; L'aliénation sous toutes ses formes de tout ou partie de constructions, sous forme d'appartements, immeubles, villas ou autres, par voie de vente, apport, échange ou autres ; L'élaboration pour tous immeubles des règlements de copropriété permettant leur division conformément à la réglementation et à la loi sur la copropriété; La réalisation et l'exécution de toutes opérations de construction à tous usages ; L'importation de matériaux de tous genres nécessaires aux opérations de construction ou de lotissement ; L'achat et la vente de toutes matières de construction (sables, graviers, ciments, fers, bois, etc....) ; Les travaux de tous corps d'état ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, ou organismes quelconques ou encore par voie d'apport,

souscription, achats de titres ou droits sociaux, fusions ou autrement; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités ou à tout autre objet similaire ou connexe, susceptible de faciliter, favoriser ou développer les activités de la société. Siège social : 202 SAHEL KM 30 HAD SOUALEM BERRECHID.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

Capital Social : Le capital social s'élève à 100.000,00 Dirhams. Il est divisé en 1.000 parts sociales de Cent (100) Dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Mr CHAHID Saïd : 500 parts.

Mr FATHI Youssef : 500 parts.

Soit au total Mille parts sociales : 1.000 parts.

Gérant : la société sera gérée par Mr CHAHID Saïd et Mr FATHI Youssef Cogérant pour une durée indéterminée.

Exercice social : L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le trente et un (31) décembre De chaque année.

La société a été immatriculée au secrétaire-greffier en chef Du tribunal du premier instance de Berrechid sous le n° 27247. Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****

SOCIÉTÉ « AL ISSABA » S.A.R.L AU CAPITAL : 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA 26, AVENUE MERS SULTAN, APT 3, ETAGE 1
RC N° 469671

Aux termes du procès – verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date Du 14/05/2026, il a été décidé ce qui suit : La liquidation de la société AL ISSABA. La nomination du liquidateur : Mr EN-NANI ABDELAZIZ.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce. D'CASABLANCA le 09 juin 2026 sous n° 1031219.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

JAIDI HOLDING

CONSTITUTION : Société à Responsabilité Limitée a associé unique Par acte sous seing privé en date du 29/06/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : JAIDI HOLDING
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée a associé unique

Registre du Commerce : 183687.

Objet social sommaire : TRAVAUX DIVERS OU COSTRUCTION (ENTREPRENEUR) OBJETS EN CIMENT, ETC. POUR LA CONSTRUCTION, L'ORNEMENTATION OU LRS ENTSIGNÉS ETC. (FABRICATION DE) AVEC OU SANS MOTEUR.

MATEURIAUX DE CONSDTRUCTION (MARCHAND DE) EN DETAIL.

Durée de la société : 99 ans.

Adresse du siège social : APPT NR 2 NR 179 LOT AL KARAM CHAAOUF EL AYADI AZZOUZIA MARRAKECH.

Montant du capital social : 100 000 DH
Nombre de parts sociales : 1 000 Valeur nominale : 100 DH Montant des apports en numéraire : 100 000 DH.

Gérant : Mr. MOHAMED JAIDI adresse : DR BELAATAR FASKA SIDI DAOUD AIT OURIR ELHAOUZ.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech sous numéro de dépôt 194984.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

MANAR CONSEIL SARL
42 BD OMAR EL KHAYAME
BEAUSEJOUR CASABLANCA
Tél : 022 39 46 36 - Fax : 022 39 46 34
VANTIX MANAGEMENT SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 21 Mai 2026, il a été Etabli les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

Vantix Management SARL AU.

OBJET : CONSEIL DE GESTION.

SIEGE SOCIAL : 77 RUE MOHAMED SMIHA ETG 10 APPT N° 57 CASABLANCA

CAPITAL SOCIAL : Le capital est fixé à 10 000,00 Dhs et divisé en 100 parts de 100 dhs chacune.

ASSOCIES : MR ABDELLAH OUCHIDA : 100 parts de cents dirhams.

Total égale au nombre de parts composant le capital social : 100 parts de cents dirhams.

GERANCE : confiée à Mr ABDELLAH OUCHIDA, CIN N° BE74585 Gérant unique.

Le dépôt légal a été effectué au TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA Le : 12 JUIN 2026 Le RC N° 734383.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

**** BLACK SHOT ****

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 18/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BLACK SHOT.

Objet social : La société a pour objet, soit pour elle-même, soit en participation, au Maroc ou à l'Etranger : RESTAURANT (EXPLOITANT DE) TRAITEUR.

Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant) :

Siège social : 01 RUE HAJ OMAR RIFFI 1ER ETG APT 2 CO CENTRE D AFFAIRE RIFI CASABLANCA.

Capital Social : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 100.000 DHS Cent mille dirhams divisé en 1000 Parts sociales de 100 DH cent dirhams chacune.

Gérance : A été nommé de co-gérants Monsieur YOUNES MOUTTAKI et Monsieur SOUHAIB DZIRI, de la société pour une durée illimitée.

Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Dépôt Légal : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 03/07/2026 sous le numéro 1031753 et La société est y immatriculée au registre de commerce numéro : 737575

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

Société : GRABOVAC PIERRE SERVICE SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 12/06/2026, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : La société prend la dénomination suivante : GRABOVAC PIERRE SERVICE SARL AU.

OBJET : La société a pour objet : Toutes prestations de services techniques, commerciaux, administratifs, industriels et de gestion au profit des entreprises ; Représentation commerciale, apport d'affaires, développement commercial, marketing et conseil pour le compte de tiers ; Maintenance, installation, réparation et contrôle des matériels, équipements et installations techniques et industrielles ; Conseil, audit, ingénierie, études, formation et accompagnement des entreprises ; Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

SIEGE SOCIAL : 10, RUE LIBERTE, ETAGE 3, APPARTEMENT 5, CASABLANCA-ANFA – CASABLANCA, MAROC.

CAPITAL : Le capital social est fixé à Trente mille Dirhams (DHS 30.000,00).

DURÉE : Est fixée à 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation et se terminera le 31 décembre suivant.

GERANCE : L'article 35 des statuts mentionne : est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée Monsieur Pierre Marjan GRABOVAC, titulaire du passeport n° 25FD63048. La société est valablement engagée par sa seule signature.

DÉPÔT : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/06/2026 sous le n° 1030178.

IMMATRICULATION : La société a été immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous n° 735941 le 23/06/2026 sous le dépôt n° 1030178.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

Alliance Expertise
Angle Bd Ghandi & Bd Stendhal
Résidence Elya Office, 3ème étage
Bureaux 35 CASABLANCA
TEMPLATE

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 10.000 dirhams

Siège social : 46, Bd Zerkouni, 3ème étage, Appt n°6 CASABLANCA

CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi en date du 10 juin 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : TEMPLATE.

Objet : La Société a pour objet au Maroc et à l'étranger : L'organisation, la production et la commercialisation de retraites, séjours, voyages sur mesure, surf trips et expériences touristiques thématiques, notamment dans les domaines du surf, du sport, de la gastronomie, du bien-être, de la culture et de la création ; L'organisation de voyages ou de séjours individuels ou collectifs ainsi que la production, la promotion et la vente de produits et forfaits touristiques ;

La prestation de services liés à l'accueil touristique, notamment l'organisation de circuits, visites, activités culturelles, sportives ou artistiques, ainsi que les services de guides, accompagnateurs ou encadrants ;

La prestation de services d'encadrement sportif, notamment dans les disciplines liées au surf, longboard et sports de glisse ;

La location, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution et le commerce de matériel de surf, d'équipements sportifs, d'accessoires, de vêtements, de produits dérivés et de tout matériel lié aux activités de plein air et de loisirs ;

L'importation et l'exportation de biens, équipements, marchandises, œuvres d'art, objets artisanaux et produits liés aux activités touristiques, sportives, culturelles ou commerciales de la société ;

La prestation de services de restauration, de chef à domicile, organisation de repas, ateliers culinaires, expériences gastronomiques et activités liées à la restauration ;

L'organisation d'événements, rencontres, résidences, festivals, projections, expositions et manifestations culturelles, artistiques, sportives ou professionnelles ;

La prestation de services de conciergerie touristique, d'organisation de voyages et de trip design, incluant la réservation de transports, d'hébergements et d'activités pour le compte de clients ;

L'achat, la vente, la distribution et la commercialisation de produits, d'objets, d'œuvres d'art, de créations artisanales et de produits culturels ;

La création, la production, la réalisation et la diffusion de contenus audiovisuels, médiatiques, éditoriaux ou numériques ;

La prise de commissions, la mise en relation et la gestion de partenariats avec des établissements d'hébergement, de restauration, des prestataires d'activités ou tout autre acteur touristique, culturel ou commercial ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital Social : Le capital social est de 10.000 Dirhams, divisé en 100 parts sociales de 100 Dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à Monsieur Omer LASCELLES LLOYD à raison de 50 parts, à Monsieur Victor, Michel, Jacky ARNOUX à raison de 50 parts, Siège social : Casablanca, 46, Bd Zerkouni, 3ème étage, Appt n° 6.

Durée : 99 ans.

Gérance : Messieurs Omer LASCELLES LLOYD, Victor, Michel, Jacky ARNOUX sont désignés cogérants de la société pour une durée illimitée.

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Réserve Légale : Sur les bénéfices, il est prélevé un fonds de 5% pour la réserve légale.

Le dépôt légal est effectué au site web «direct.entreprise». Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

COHEN & CO FINANCE « SARL »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/04/2026 à CASABLANCA, il a été constitué une société S.A.R.L ayant les caractéristiques suivantes :

LA DENOMINATION : COHEN & CO FINANCE « SARL ».

SIEGE SOCIAL: RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3 ; 5eme ETAGE, N° 22 CASABLANCA.

L'OBJET SOCIAL : La société a pour objet.

Activités des sociétés holding.

CAPITAL SOCIAL : fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100 000 dhs) en numéraire divisé en MILLE PARTS (1000 PARTS) de 100 Dirhams chacune, attribuées à l'associé en fonction de ses apports à savoir :

M.MOHAMED EL COHEN : 920 PARTS

M. LATIFA BENNANI KEMMOUN : 20 PARTS.

La société COHEN&CO HOLDING : 20 PARTS.

La société vanguard business : 20 PARTS

La société Cohen & co properties : 20 PARTS.

Total : 1000 PARTS.

LA GERANCE : La société est cogérée et administrée par : M. MOHAMED EL COHEN.

Il est nommé gérant pour une durée illimitée.

LA DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA. (R.C N° 735619).

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****

FIDUCIAIRE FUDICOMPTA
N° 13 AV LA LIBERTE VILLE NOUVELLE
SAFI

TEL/FAX 0524620043

STE BADI SANTE SARL AU

Aux termes du procès-verbal du 10/06/2026, l'associé de la société BADI SANTE SARL AU au capital de 100.000,00 Dhs dont le siège social à SAFI, 30 RUE ALAOUINA QU DABRA AV MOHAMED BELKHADIR ROUTE SIDI BOUZID décide :

Ajout d'une enseigne commerciale :

L'associé unique décide d'ajouter une enseigne commerciale « PHARMACIE AZUR » à l'adresse suivante : SAFI, 30 RUE ALAOUINA QU DABRA AV MOHAMED BELKHADIR ROUTE SIDI BOUZID.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance à SAFI le 05/06/2026 sous le N° 5459.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

MASSOU COSMI SARL A.U
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITE A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 100.000,00 DH

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Tanger du 23.03.2026; Il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée a associé unique (SARL AU.) régie par les lois actuellement en vigueur au Maroc et notamment par la Loi N° 5-96 du

13 février 1997 ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MASSOU COSMI.

Capital Social : 100.000 Dirhams divisés en 1000 (MILLE PARTS) de 100 Dirhams (CENT) Chaque Part, répartis.

Comme suit :

Mme. MASSOU AOUATEF : 1000,00 Parts.

TOTAL : 1000,00 Parts.

Objet : La société a pour objet

Commerce de produits parfumerie et cosmétique en détail

Siège Social : 20 RUE KADI AYYAD 1ER ETAGE APPT N° 2 TANGER

Gérance : Mme. MASSOU AOUATEF, à été nommé en qualité de GERANT UNIQUE de la Société et cela pour une durée illimitée

Sa seule signature engagera valablement et légalement la Société.

Année Sociale : Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque Année.

Bénéfices : Ils sont répartis entre les associés après prélèvement de la Réserve Légale (5%) proportionnellement à leurs apports au Capital Social.

Dépôt Légal : Le Dépôt Légal a été effectué au Secrétariat - Greffe du Tribunal de Commerce de Tanger en date du 25/06/2026

SOUS LE N° 177251

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

CHAD CARS Sarl Au
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 500.000,00 DH

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Tanger du 05.06.2026

Il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée a associé unique (SARL AU.) régie par les lois actuellement en vigueur au Maroc et notamment par la Loi N° 5-96 du 13 février 1997 ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CHAD CARS.

Capital Social : 500.000 Dirhams divisés en 1000 (CINQ MILLE PARTS) de 100 Dirhams (CENT) Chaque Part, répartis

Comme suit :

Mr. ALLAUB ZAKARIA : 500.000,00 DH.

TOTAL : 500.000,00 DH.

Les fonds correspondants aux apports en numéraires susvisés ont été versés dans les comptes bancaires ouverts au nom de la société.

ARTICLE 7-CAPITAL SOCIAL :

Le capital social s'élève à la somme de 500.000 DH (CINQ CENT MILLE DIRHAMS) Il est divisé en CINQ MILLE Parts Sociales (5000) de CENT DIRHAMS (100 Dh) chacune, réparties ainsi qu'il suit :

Mr. ALLAUB ZAKARIA : 2500 Parts.

TOTAL : 2500 Parts.

La libération du surplus interviendra sur décision de gérants, en une ou plu² sieurs fois dans un délai qui ne pourra excéder cinq (5) ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce

Après la libération totale du capital sera répartie de la manière suivant :

Mr. ALLAUB ZAKARIA : 5000 Parts.

TOTAL : 5000 Parts.

Les soussignés reconnaissance de déclarent que les part sociales a eux attribuées sont réparties entre eux dans les proportions indiquée ci-dessus et correspondent bien a leur part sociale (apports respectives.)

De même, ils déclarent expressément que toutes les parts sont libérées en espèce.

Objet : La société a pour objet :

LOCATION DE VOITURES SANS CHUFFEUR

Siège Social : Lot Jamila 2 Rue 24 N° 2 TANGER.

Gérance : Mr. ALLAUB ZAKARIA à été nommé en qualité de GERANT UNIQUE de la Société et cela pour une durée illimitée Sa seule signature engagera valablement et légalement la Société.

Année Sociale : Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque Année.

Bénéfices : Ils sont répartis entre les associés après prélèvement de la Réserve Légale (5%) proportionnellement à leurs

apports au Capital Social.

Dépôt Légal : Le Dépôt Légal a été effectué au Secrétariat - Greffe du Tribunal de Commerce de Tanger en date du 03/07/2026 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****

TRANSBRONI

Par acte SSP en date du 25 Mai 2026 à BERRECHID, il a été constitué une SARL AU avec les caractéristiques suivantes:

Dénomination: TRANSBRONI.

Objet:EXPLOITANT DE MILK-BAR

Siège social: LOTISSEMENT LA PERLE D'ABRAR, LOT N°185, BERRECHID.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au registre de commerce.

Capital social: fixé à 100.000,00 MAD, divisé en 1000 parts sociales.

Associé: M. HAKIM BOUCHAIB : 1000 parts sociales.

Gérance : M. HAKIM BOUCHAIB (CIN : W300824) est nommé gérant statutaire de la société pour une durée illimitée.

Le dépôt ou registre de commerce a été effectué au greffe du tribunal de 1ère Instance de Berrechid le 26/06/2026 sous le numéro 1087.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****

URBAN FIRST SARL

Aux Termes du Procès Verbal De L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2026 les associés de la société ont décidé ce qui suit :

Approbation de la cession de parts sociales entre M. LAABAIL ABDELKARIM d'une part ET MME.AMANI ATTI d'autre part modifications des articles 7, 8 des statuts.

Nomination de M. LAABAIL ABDELKARIM gérant unique de la société pour une durée illimitée et tous pouvoirs pour engager la société dans tous les actes par sa signature unique.

MISE A JOUR DES STATUTS.

Le dépôt légal a été effectué au du tribunal de commerce de Casablanca,

Le : 01/07/2026, Sous Le N° 1031677.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE CONSTITUTION****